

Industrie

Généralités. — Les travaux sur bois constituèrent, dès le début de la colonisation sans doute, un appui sérieux au budget des familles adonnées à l'élevage du bétail et à l'agriculture.

Ces activités conjuguées suffisaient à peine à l'entretien des familles nombreuses. L'émigration s'imposait souvent. Pour améliorer le standard de vie de la population, les esprits inventifs, soutenus par des autorités éclairées, s'efforcèrent d'attirer chez nous de nouvelles industries. Plusieurs de ces innovations, le tissage, le filage, le tressage de la paille, la broderie s'avèrent décevantes. Deux d'entre elles trouvèrent toutefois un terrain favorable : la lapidairerie et l'horlogerie. Elles assurèrent aux individus adroits un gain relativement facile et, à la contrée, un développement décisif.

Lapidaires

Notre premier lapidaire ou pierriste fut (selon le juge Nicole, p. 405), Joseph Guignard, jeune homme qui s'initia en 1712, au Pays de Gex, à la taille de la pierre fine. Rentré au pays, l'initié y forma des apprentis. La jeunesse s'engoua pour un métier si gagnable. Le Lieu et l'Abbaye emboîtèrent le pas, si bien qu'au milieu du siècle le nombre des pierristes était assez élevé. Les noms de plusieurs pierristes de la première heure nous sont parvenus.

Gex, puis Genève absorbèrent le produit de notre industrie lapidaire. Mais ces 16 lieues de marche lassèrent bientôt les intéressés. Des intermédiaires s'imposèrent : les *marchands pierristes*. Ils distribuaient le travail aux ouvriers, le contrôlaient, le transmettaient aux grossistes. Ces « mertsotats » (marchottets), comme on les appelait, se chargeaient de fournir non seulement les pierres fines à tailler (rubis ou topazes, etc.) mais aussi les « masses », soit pains de verre coloré en bleu, en brun, en jaune verdâtre, ainsi que d'étroites bandes de verre de même couleur, des cristaux, des miroirs étamés convexes, auxquels nous reviendrons. Les marchands se chargeaient aussi de munir leurs ouvriers de fournitures proprement dites, savoir d'émeri, de tripols, de plomb, de marcasite, de ciment, de fuseaux, d'huile, etc.

Ces subtiles négociants s'ingénierent, dès l'origine, à enfileur à leurs ouvriers, en lieu et place d'argent, des étoffes, des confectious, de l'épicerie, des carottes de tabac à râper. D'aucuns abusèrent de ce système. Certaines historiettes plaisantes à ce sujet s'entendent encore. Les marchands horlogers procédaient naturellement de la même façon. Les noms de quelques marchands pierristes nous sont parvenus.

Salairé. — Le fragment du livre de raison d'Abraham-Isaac Aubert, cultivateur-pierriste, de Derrière-la-Côte, nous donne des indications précises sur les sommes touchées de deux marchands voisins, par le dit. Il gagna 227 fl. 6 s. pendant l'hiver 1757-1758. Encore faut-il décompter les fournitures de ce montant. Ce n'était pas gras.

Ceux qui n'avaient que ce métier pour vivre ne la menaient pas large. Ainsi, en 1759, le lapidaire David Meylan étant venu à mourir tout à fait désargenté, la commune du Chenit racheta les établis du défunt pour les louer à bon compte à sa veuve.

A une exception près, les lapidaires du Chenit étaient bourgeois. On autorisa toutefois le prosélyte *Reverchon*, natif du Bois-d'Amont, à exercer au Brassus sa profession de lapidaire (1764).

Le Lieu se montra d'abord plus tolérant. Une cohorte de jeunes *Mouthards* franchit le Risoud pour s'initier à la taille des pierres. Mais les maîtrises veillaient. Elles les firent expulser sans façon (1765).

Les registres du Consistoire et des pauvres se chargent de nous renseigner sur les conditions d'apprentissage. Il s'agit naturellement d'orphelins ou d'enfants de miséreux. Dans sa séance du 2 février 1747, le Consistoire du Chenit procéda à la mise par criée des enfants de David Meylan. L'aîné fut mis en apprentissage de lapidaire moyennant 16 écus blancs (120 fl.) par an. Cette somme devait toutefois se réduire à 14 écus blancs, si le maître, lieutenant Abraham Meylan, venait à se servir de son disciple pour la garde du bétail.

En 1748, un autre jeune Meylan apprit le métier de lapidaire, tout en fréquentant l'école dans la mesure du possible. Son patron, Daniel Capt, toucha 16 écus blancs par an (pension, blanchissage et apprentissage).

Selon le livre des pauvres pour l'an 1780, on habilla l'orphelin Golay, puis on le mit en apprentissage à raison de 14 écus petits par année (70 fl.). C'était presque la moitié moins qu'autrefois.

Ces documents ont négligé d'indiquer la durée de l'apprentissage.

Maîtrise. — Le juge Nicole, prodigue en renseignements sur les maîtrises des horlogers, paraît ignorer celles des lapidaires. Nous disposons à l'endroit de ces dernières de quelques renseignements ; ils sont malheureusement fragmentaires et isolés.

On envisagea très tôt la création d'une maîtrise des lapidaires. Selon les comptes du Lieu, des délégués des trois communes, convoqués à Romainmôtier en 1719, y discutèrent d'un projet de maîtrise. La chose demeura sans doute pendant près de quarante ans en suspens. Les documents locaux ne font aucune allusion à pareille institution avant 1758. A cette date, des assemblées en vue de l'établissement d'une maîtrise se tinrent tant au Lieu qu'au Chenit. Un double règlement fut dressé.

La même année déjà, une assemblée intercommunale, tenue au Pont, proclamait la nocivité de la maîtrise. Un délégué des trois communes descend à Romainmôtier exposer les griefs des adversaires de la maîtrise. Une assemblée à ce sujet se tint au Lieu le 18 mars. Le châtelain Nillion appuie les réserves des communes plaignantes (29 mars). Il se chargea de dresser en 1760 une demande de révocation en règle, fondée sur les abus manifestes des *commis* et *jurés* que dénonçaient les chefs de l'opposition à la maîtrise, les lapidaires Abraham-Joseph Lecoultre et Abraham Meylan, trompette.

Toujours en 1760, une liste des apprentis à la maîtrise voit le jour. Le gouverneur Nicole, du Lieu, part pour Berne, porteur d'une demande d'abrogation à soumettre au *Conseil du commerce*.

Mais les partisans de la maîtrise se défendent avec énergie. Leur mandataire prend à son tour le chemin de Berne (1761). Cependant, les opposants forment la majorité. Ils obtiennent, la même année, l'autorisation d'examiner le règlement et de faire rapport à ce sujet.

Procédés de fabrication. — On ne saurait mieux faire à cet endroit qu'emprunter à l'*Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux*, de M. Marcel Piguet, la description que voici :

« La profession consistait à tailler à facette sur une meule de plomb ou de cuivre, garnie d'émeri, les pierres précieuses ou de petites gouttes de verre coloré... L'ouvrier lapidaire en pierres fausses recouvrait une plaque de fonte de fin sable humecté, puis y pratiquait un grand nombre de petits renforcements mi-sphériques. La plaque de verre, coupée au marteau tranchant en carrelets, était déposée... dans ces petits creux. Le tout, recouvert d'une seconde plaque portant dans ses coins de petits arrêts à la hauteur de la couche de sable, était porté au rouge dans un four

spécial. Le verre en fusion se formait en gouttelettes qui, refroidies, pouvaient être taillées de toutes façons.

» La pierre était, pendant le travail, assujettie au bout d'un fuseau, sorte de manche rond renflé à son extrémité pour la recevoir. Le ciment employé était fait de poix et de tuile pilée.

» ... L'établi, sorte de table à bords relevés, sur lequel travaillait l'ouvrier lapidaire, portait à droite la meule horizontale fixée sur son axe. Sur le prolongement de celui-ci, sous la table, était calée une poulie à gorge, menée par une corde sans fin passant sur une grande roue de bois tournant aussi parallèlement à la table. L'axe traversant cette dernière était recourbé en forme de bielle, à portée de la main gauche, qui mettait l'appareil en mouvement. »

Quelques établis de lapidaires nous sont signalés par les inventaires : 1761 (3 places ; 2 roues cuivre, 1 roue plomb, assortiments, 2 lampes laiton) ; 1762 (4 places ; 2 roues cuivre, 2 plomb, 3 lampes dont 2 de fer et 1 de laiton) ; 1765 (5 places ; 3 roues cuivre, 1 plomb, potence, arbres, manivelles, 3 lampes laiton).

Produits. — Les pierristes combiers produisirent des *pierres fines* de toutes espèces (à l'exception de véritables diamants), notamment des rubis, des topazes, du cristal de roche. Ils fabriquèrent également des *pierres fausses*, des ornements ecclésiastiques, dits *diamants de Lausanne*. Il s'agissait de tailler dans des miroirs convexes, d'un pied de diamètre, dûment étamés, des motifs multiformes à agraffer aux chasubles et autres vêtements sacerdotaux.

Les Gély, réfugiés de Rouergue, introduisirent cette fabrication à Lausanne vers 1754. Cette pacotille scintillante partait pour Lyon. On l'écoulait également dans le Midi de la France et même dans la péninsule Ibérique.

Pendant un certain temps, la bijouterie prospéra à Lausanne. Nombre de lapidaires combiers contribuèrent à cet essor éphémère. Les noms d'une quinzaine d'entre eux sont parvenus à notre connaissance.

Deux d'entre eux, les nommés Pierre Piguet et David Golay, incendièrent la nuit du 23 au 24 décembre 1758. Tout y passa : mobiliers, vêtements et instruments de travail. La bourse des pauvres du Chenit envoya 40 fl. Une collecte faite dans la commune, de maison en maison, en faveur des sinistrés, rapporta 25 écus petits (125 fl.).

Vingt ans plus tard, en 1779, on pratiquait encore la lapidairerie à Lausanne. Un certain David Simon, lapidaire, se trouvait mal dans ses affaires. La « boëtte » envoya en sa faveur un secours de 20 fl. au capitaine Secrétan, caissier de la *Direction charitable*.

PROFESSIONS INDUSTRIELLES

Un projet sur le travail du bois^{1.} a été approuvé par M. Jud. Quant aux travaux sur pierre, les professions de maçon et de tailleur de pierres ont été envisagés plus haut comme métiers de la construction.

On a également fait allusion (outre au calcaire commun), à la Pierre blanche du Risoud et à certaines couches de grès tendre propre à l'édification des fours (calcaire molassique).

Le granit fait défaut à la Vallée. Aucun bloc erratique venu des Alpes ne parvint à franchir les cols. Pas de marbre non plus dans nos parages. Toutes les bornes de granit et les monuments funéraires que vous voyez proviennent du dehors.

Qui y eut pu s'y attendre ? ce haut Vallon privé de tout métal précieux, se livre depuis deux siècles et plus à la "lapidairerie", soit à la taille des pierres fines.

Le nommé Joseph Guignard apprit cette profession au Pays de Gex (1712), s'établit chez lui et y forma des apprentis. Ceux-ci se répandirent au Chenit, puis dans les deux autres communes. Ces premiers ouvriers vendaient leur ouvrage à Gex. (Nicole p.403 L. Raymond. 121) vers 1720. Par la suite, Genève devint le débouché principal des produits combiens. Des marchands du pays confiaient l'ouvrage aux Combiens après leur avoir livré les fournitures nécessaires. (Nicole 420). Ces artisans jouissaient d'une grande considération. Un tonneau du meilleur vin leur était réservé dans les auberges.

Une maîtrise des lapidaires du Pays de Vaud existait avant 1758. Sans doute voulut-elle astreindre les pierristes de la Vallée à adhérer à l'association, mais les lapidaires de la Vallée aspiraient à une maîtrise à eux, d'où des difficultés sans fin. (L. Raymond 129) .

En 1759, à Romainmôtier, les Commis de la maîtrise générale et les représentants des lapidaires de la Vallée ne parvinrent pas à s'entendre. La Chambre du Commerce s'en mêla. Un procès devient inévitable; en janvier 1760, J'P' Nicole part pour Berne plaider la cause de ses compatriotes; 22 batz par journée de voyage lui sont alloués. Berne consent au projet de maîtrise particulière, mais exige quelques modifications.

L'organisme nouveau-né ne donna pas satisfaction. La pluralité des membres du Conseil du Lieu n'y vit qu'un joug odieux (1761).

On en demanda la révocation. L'affaire fit long feu. En 1769, la maîtrise locale des lapidaires subsistait encore (Hist III 5-7)

Nous le verrons tantôt, la maîtrise des horlogers passa, elle aussi, par des avatars mouvementés.

1. Voir reproduction

à la fin de cette brochure.

Un fragment de Livre de Raison (1757) va nous donner maint renseignement sur un paysan-pierriste d'alors.

Abraham-Isaac Aubert se livrait à la taille des pierres fines dans ses moments de loisir, en hiver surtout. Deux marchands-pierristes du même hameau l'occupaient tout en lui livrant les fournitures indispensables ; du cristal, de l'émeri, du tripoli, du ciment, du plomb - sans parler de tabac en carotte et d'huile pour le quinquet.

En quatre mois, A-I.A. livre à ses patrons 55 grosses de pierres facturées 286 florins. Ce travail se fait pendant l'hiver où les travaux de la campagne dorment. En admettant que le pierriste ait produit la moitié moins de grosses pendant le reste de l'année, son gain annuel pouvait se monter à quelque 570 florins, soit à 1100 de nos francs actuels, en estimant le florin à 2 fr. Notre homme disposait en outre d'une maison. Son domaine lui assurait du lait, du pain et des légumes. La situation d'Aubert ne devait, somme toute, pas être inférieure à celle de la moyenne de nos ouvriers de fabrique. (Hist 11 485sq)

Aubert travaillait, semble-t-il, uniquement sur la "masse" (alias cristal), lingot de verre transparent coloré en jaune, en vert pâle ou en bleu plus ou moins foncé.

D'autres ouvriers, nous en avons la preuve, polissaient de véritables pierres précieuses. La tradition garde en effet le souvenir de certain valet qui subtilisa adroitement au marchand pierriste, son patron, un baril de grenats. Ce tremplin permit au larron d'édifier une jolie fortune. Bien mal acquis profite parfois.

La Vallée se vouait en outre à la fabrication des diamants de Lausanne, (au sujet du Lausanner Ornat de la sacristie de Beromünster, voyez annuaire de la Sté suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, p.130); il s'agissait de miroirs convexes dans lesquels l'ouvrier découpait des ornements de formes variées, entre autres des étoiles et des croix. Ces ornements se fixaient sur des chasubles des prélats. Le Midi de la France et la péninsule ibérique faisaient grande consommation de ces articles. Des ateliers de diamants existaient à Lausanne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Maints pierristes combiers allèrent y travailler. Les comptes de nos pauvres nous apprennent que des secours pour maladie furent accordés à ces ouvriers.

Les cristaux de roche étaient en outre de requise comme matière première. Bien me souvient avoir vu mettre au rebut par les hoirs du plus opulent de nos marchands pierristes, tout un lot de cristaux d'une teinte jaunâtre pour la plupart. Les incolores constituaient l'exception.

Nos marchands pierristes hantaient les foires de Beaucaire de Lyon, de Bordeaux. D'autres trafiquaient de préférence sur la place de Paris. L'un d'eux eut l'honneur de traiter avec Marie-Antoinette; une enveloppe avec la suscription : "A sa Majesté Royale, notre bonne Reine" en fait foi.

L'industrie de la montre fit apparition peu après celle des pierres. L'horlogerie, considérée comme plus relevée, trouva de multiples adeptes, L'art lapidaire perdit en importance, au Chenit surtout. Les filles de bonne famille auraient cru déchoir, prétend-on, en épousant un pierriste; seuls les horlogers entraient en ligne de compte pour elles. Vers 1890, on comptait en tout une cinquantaine de lapidaires, la plupart au Lieu. (L.Reymond 122).

La lapidairerie à l'Asile-Hôpital. Elle s'y implanta quelques années après la fondation de l'établissement, en 1822. Deux ans plus tard, un Capt, maître-lapidaire fut engagé à raison de 3 1/2 badzes par jour nourri. Des garçons abandonnés, recueillis dans l'asile devaient apprendre de lui la lapidairerie de façon à pouvoir de bonne heure suffir à eux-mêmes. Il fallut naturellement procurer l'outillage indispensable ; un établi à deux places et un à une place; 119 douzaines de fuseaux, une plaque pour la fonte des , un gouloir, deux hachoirs, une lampe de laiton, un lampier (sans doute une espèce de quinquet à long pied), cinq banches ? et deux chaises spéciales. Le tout, d'un bon marché incroyable, revint à moins de 20 francs anciens.

L'ouvrage exécuté par les quatre apprentis appartenait au maître à titre de rétribution complémentaire. Une fillette prit du même maître Capt des leçons particulières payées à part. Sans doute tenait-on à séparer les brebis des boucs.

La lapidairerie fit d'abord des progrès réjouissants dans l'établissement. Il convient bientôt de convertir en ateliers deux nouvelles chambres. Le boursier de la commune assiste M. Capt dont la besogne s'est accrue. Un nouvel assortiment s'impose. On procure non moins de 72 douzaines de fuseaux, tournés par un autre Capt. Diverses roues de plomb et d'étain doivent être renforcées. Il faut en outre des tabliers de peau, du tripoli, du ciment, de la poix, de l'émeri, des hachoirs, un réchaud, des cordons de transmission, des pinceaux et des brosses. Une petite somme (72 florins) vient encourager les apprentis à la diligence. L'année en question, les jeunes pierristes façonnèrent 172 grosses de chatons blancs et 124 grosses de chatons ordinaires d'une valeur approximative de 200 fr

En 1827, le maître se retire. Les jeunes gens, suffisamment au courant des finesses du métier travaillent pour deux maîtres-lapidaires de la région. Leurs livraisons se montent à 370 grosses de chatons et à 7 grosses de brillants. Le gain réalisé par les mêmes ne dépassa pas 124 francs en 1828. Il s'éleva à 144 fr (perçus par la bourse des pauvres) en 1829, dont 4 francs attribués aux exécutants à titre d'encouragement

L'année suivante, le montant dégringola à 56 fr, En 1831, une femme seule se livrait à l'art lapidaire; pour tout potage, elle produisit 1 grosse de chatons estimé à 3 badzes. Dès cette date, les comptes demeurent muets sur les lapidaires de l'hôpital. La tentative, un moment prospère, finit en pointe au bout de moins de 10 ans.

Voulez-vous encore avoir une idée de la façon dont procédait un pierriste travaillant à domicile il y a une soixantaine d'années :

L'établi de lapidaire, à l'inverse de celui d'horloger, était mobile. Il se composait d'une table massive en fayard, munie de deux meules, l'une d'émeri pour le dégraissage de la matière brute, l'autre de plomb pour le polissage des facettes. Une roue à pédales placée sous l'établi mettait les meules en mouvement. Fixée à un montant à rainure, cette roue pouvait être soulevée lorsqu'il y avait lieu de réparer ou de changer la courroie de transmission.

On comptait des établis à 1 place, 1 1/2 et deux places, 4 et même 5 places. L'apprenti assis à côté du patron se chargeait d'ordinaire de l'ébavurage.

Ce système vieillot disparut à la longue. A peine trouve-t-on encore au fond de quelque galetas quelque établi poussiéreux, régulièrement vierge de ses précieux accessoires.

Description de l'établi. L'établi à deux places s'entendait avec les deux ouvriers assis vis-à-vis l'un de l'autre pour s'assurer le maximum de clarté.

Selon Marcel Pignet, 19/21, l'ouvrier lapidaire en pierres fausses procédait comme suit pour obtenir des ébauches : "Le marchand lapidaire lui livrait le verre coloré sous forme de bandes étroites. Il recouvrait une plaque de fonte d'une couche de fin sable humecté, puis y pratiquait un grand nombre de petits enfoncements mi-sphériques. Le verre, coupé au marteau tranchant, en carrelots, était déposé en quantité convenable dans ces petits creux, le tout recouvert d'une seconde plaque portant dans ses coins de petits arrêts de la hauteur de la couche de sable était porté au rouge dans un réchaud spécial. Le verre en fusion se formait en gouttes qui, refroidies, pouvaient être taillées de toutes façons. La pierre était pendant le travail assujettie au bout d'un fuseau. Le ciment employé était fait de ciment et de tuile pilée.

A cette époque, le tour à pied n'était pas inventé. L'établi, sorte de table à bords relevés, sur lequel travaillait l'ouvrier lapidaire, portait à droite la meule horizontale fixée sur son axe. Sur le prolongement de celle-ci, sous la table était calée une poulie à gorge, menée par une corde sans fin passant sur une grande roue de bois tournant aussi parallèlement à la table. L'axe traversant cette dernière était recourbé en forme de bielle, à portée de la main gauche, qui mettait l'appareil en mouvement.

Cette industrie s'étendait à une grande quantité de travaux. Les pierres de tous genres et de toutes formes ont été taillées à la Vallée. Parmi les plus grosses, citons : les breloques, clefs de montre, les pierres pour chaînes et bracelets, les prismes de verre pour l'ornement des lustres. Dans les petites, celles pour bagues, broches et parures. Plus tard, enfin, les contrepoids des montres qui seuls se font encore aujourd'hui dans notre pays.

.....Bien vite, il fallut bâtir de nouvelles pièces pour recevoir les volumineux bancs de lapidaires. Les petites fenêtre grillées durent faire place à celles, grandes et nombreuses qu'exigeait l'exercice de cette profession et plus tard de celle d'horloger.....

Le mode de chauffage insuffisant pour des personnes exerçant un métier sédentaire (plaque de fonte) fut complété par l'introduction des fiches de catelle et des fourneaux de fonte.

La profession de lapidaire avait aussi ses petits désagréments. Le réchaud à charbon sur lequel l'ouvrier chauffait ses pierres pour pouvoir les gommer, brûlant continuellement près de lui, causait fréquemment des maux de tête. Les mordants délayés employés sur la meule étaient chassés par la rotation et couvraient peu à peu de boue l'établi, la croisée et parfois l'ouvrier lui-même.

L'industrie spéciale des pierres percées pour l'horlogerie fut introduite vers 1840 par la maison Audemars. Cette branche est allée grandissant, remplaçant celle de lapidaire, qui déclina rapidement."

Industrialisation. Longtemps, le travail se fit en famille. En 1840, David-Figuet Pasteur fonda un atelier de pierriste et sertisseur, le premier de la contrée. D'autres, d'importance plus ou moins grande apparurent successivement sur divers points du territoire comblais. (Marcel Figuet 69/70).

Notes sur la lapidairerie. Contrepivots (L.Reymond.122) (ms p.71) pierres à bijoux. Les pièces de verre montées sur pailions, servant à décorer églises et théâtres sont un souvenir du passé. (L.Reymond 122).(ms.p71)

Apprentissages, prix, durées. (ms p.73) très a court (M.P.19)

Roues d'étain et de cuivre pour lapidaires fabriquées à la forge Golay (Marcel Figuet 13) (ms 73)

Meule de plomb ou de cuivre garnie d'émeri pour tailler à facettes des pierres précieuses ou des gouttes de verre coloré. (Marcel P. 18/19) (ms 73)

Les lapidaires au temps de la maîtrise portaient habit et épée (Marcel Figuet p.19) (ms 73)

Inventaires (77) établis à 4 places (2 roues cuivre et 2 roues plomb) établis à 3 places. roues de cuivre et de plomb avec arbres et epauches, ébruxelles, chaises d'établi, et doz fuseaux roues de bois dites de classe avec manivelle. assortiments d'établi de lapidaire ; ébauches marcassite, ciment. Marcassite à sculpture de fer naturel en pyrite blanche, boules dans la marne de Champagne).(ms p.73c)